105, rue Montpellier, Saint-Basile-le-Grand (QC), J3N 1C6,

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT DE L’ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE**

Séance ordinaire 29 novembre 2022

# Séance du Conseil d’établissement de l’école de la Mosaïque, tenue au Salon du personnel le 29 novembre 2022.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présences** | **Membres parents**  Madame Lysanne Gosselin  Madame Catherine Lessard  Madame Stéphanie Laflamme  Madame Vanessa Bevilacqua  Monsieur Juan Esteban Varon Josas  Madame Geneviève Trudel | **Membres du personnel**  Madame Fanny Duquette, enseignante  Monsieur Daniel Masson, technicien au service de garde  Madame Marie-Pierre Loiselle, orthophoniste  Madame Caroline Brunet, éducatrice spécialisée  Madame Marie Dionne, enseignante  Madame Marie-France Robert, orthopédagogue |
| **OPP** | Mme Nathalie Boyd  Mme Romy Rodriguez |  |
| **Absence** | Aucune | Madame Isabelle Papineau, directrice adjointe |
| **Direction** | Madame Jocelyne Montpetit, directrice par intérim | |
| **Public** | Pas de public présent | |

CE291122-01

CE291122-02

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Ouverture de l’assemblée et présentation des membres** | * + Mme Lysanne Gosselin ouvre l’Assemblée à 18h02   + Tour de table pour les présentations |
| 1. **Revue et adoption de l’ordre du jour** | Lecture de l’ordre du jour  Proposé par : Mme Lysanne Gosselin, Mme Vanessa Bevilacqua  Secondé par : M. Juan Esteban |
| 1. **Parole au public** | En l’absence de personnes du public présentes, ce point est sans objet. |
| 1. **Approbation du compte-rendu du 17 octobre 2022** | Modification à apporter :   * 2X Marie Dionne * Erreur dans « orthopédagogue » * Rencontre a eu lieu au Salon du personnel et non à l’Atrium * 4.6 Mme Caroline et non Mme Carole est la secrétaire de l’école * 7.3 EHDAA (manque le E) * « Petites bouchées » au lieu de « petites morceaux » * Mme Caroline Brunet était absente, Cindi Plasse la remplaçait (on doit l’inscrire comme substitut).   Proposé par : Mme Catherine Lessard  Secondé par : Mme Geneviève Trudel |
| 1. **Suivi au compte-rendu du 17 octobre 2022** | Mme Montpetit explique :   * Pour la campagne Colle à moi : 579, 57 $ ont été remis à l’école. * Pour les petites bouchées, considérant que toutes les mesures sanitaires sont levées, il y aurait une possibilité de tenir l’évènement à Pâques ou à la St-Valentin. * Les fonds pourraient être remis à l’école de façon générale et non servir uniquement à l’achat d’instrument de musique. * Les cartes de Noël ne seront pas vendues, mais des cartes réalisées par les enfants seront remises aux personnes âgées. * La vente des bûches de Noël va bien, il n’y a plus de nombre minimum à vendre. |
| 1. **Informations diverses :** |  |
| **6.1 Direction et personnel scolaire** | Mme Montpetit explique :   * Les CAP ont démarré. * On se dirige vers les Fêtes et les festivités. * Mme Montpetit est toujours en poste jusqu’au retour de Mme Isabelle Fiset. |
| **6.2 Service de garde** | M. Daniel Masson explique :   * Des activités d’Halloween ont été réalisées le 27 octobre. Les enfants étaient très heureux, tout s’est très bien déroulé. Belle façon de mobiliser les plus grands. * Journées pédagogiques :   + 28 octobre : 97 inscrits, 7 absents   + 24 novembre : 113 inscrits, 4 absents   + 25 novembre : 76 inscrits, 12 absents * Le SDG a pratiquement toutes les éducatrices nécessaires en poste, mais il y a beaucoup d’absences liées aux maladies et il n’y a plus de banque de remplacement. * Le personnel est très souriant, de bonne humeur. C’est très apprécié. Excellente équipe en poste. |
| **6.3 Comité de parents** | Mme Stéphanie Laflamme explique :   * 2 rencontres ont eu lieu * 27 octobre :   + Il y a eu un post-mortem sur l’achat des cahiers par les parents plutôt que par les écoles.     - C’est un enjeu pour les familles à moindre revenu. Réflexion à avoir pour prévoir les solutions. Pas de décision prise pour l’année prochaine. * 24 novembre : * Présentation du Centre de services et du conseil d’administration. * Une discussion sur le calendrier a eu lieu. Une recommandation a été faite à l’effet de mettre une journée pédagogique le 1er novembre, un mercredi. Une autre recommandation à l’effet de ne pas mettre deux journées pédagogiques en février, pendant la semaine de la persévérance scolaire a également été formulée. * Des recommandations ont été faites en ce qui concerne les enfants EHDAA.   + Recommandation rendre la nomenclature plus positive/moins discriminante.   + Recommandation d’avoir deux services intermédiaires au lieu d’un seul.   + Recommandation à l’effet que les services soient mis en place selon les besoins de l’enfant et non selon un diagnostic   + Recommandation de donner aux enfants EHDAA, la possibilité d’intégrer des classes ordinaires le plus possible   + Recommandation de permettre l’intégration des enfants ayant de la douance et de la double exceptionnalité dans les élèves EHDAA. * Bons coups à l’École internationale de McMasterville : une élève a écrit un roman de 350 pages qui a été publié. L’école a mis sur pied un comité pour réfléchir à des solutions pour diminuer l’anxiété de performance. * Révision du PEVR en chantier pour notre Centre de service scolaire. Le processus est intéressant. Six priorités stratégiques sont ressorties des consultations. Celles-ci vont sûrement influencer notre projet pédagogique jusqu’en 2027:   + Les résultats en mathématiques 5e année primaire, 4e secondaire (améliorer les capacités cognitives, mais aussi le besoin d’adapter les évaluations)   + La transition du primaire au secondaire   + L’amélioration des résultats en écriture   + La réussite des garçons   + L’enjeu des élèves qui quittent l’école de façon précoce   + La diplomation des élèves EHDAA |
| **6.4 OPP** | Mesdames Mme Nathalie Boyd et Mme Romy Rodriguez expliquent :   * 4 parents font partie de l’OPP pour le moment. Ils peuvent compter sur l’appui d’une trentaine de parents prêts à être bénévoles. * L’OPP permet d’organiser des activités pour financer des services et des outils pour l’école (levée de fonds). * Mais la mission pourrait être plus large, comme :   + - Faciliter l’intégration de familles migrantes ou venant d’autres régions via un Guide de référence.     - Répondre aux questions de certains parents. Avoir un appui d’autres parents. * Les membres ont regardé le guide pour les OPP au Québec. L’objectif est vraiment de favoriser l’implication des parents dans l’école. Ce qui est également ce que souhaite l’OPP de la Mosaïque. * C’est un travail de collaboration qui va s’installer entre le CÉ et l’OPP. Le CÉ devra donner son approbation pour les sorties et les entrées d’argent qui se feront dans le cadre de l’OPP. * Rappelons que l’OPP est indépendant, mais la décision de créer un OPP a été celle du CÉ. * Il y a lieu de diversifier et de revoir les activités de financement pour rendre nos efforts plus efficients. * Il faut également diffuser de l’information aux parents sur l’utilité des fonds amassés (à quoi servira l’argent amassé). * L’activité des fines herbes 2023 a déjà été approuvée par le CÉ. * Pour la Journée internationale en mai 2023. * Les discussions vont se poursuivre avec la direction pour organiser cela et l’OPP sollicitera les parents pour participer au début de l’année prochaine. |
| 1. **Pour adoption** |  |
| * 1. **Évaluation du projet éducatif et du plan de lutte contre la violence et l’intimidation.**   CE291122-03 | Présentation par Mme Montpetit :   * Questions des membres du CÉ :   + Où est le Code de vie ? C’est important pour que les enfants et les parents puissent s’y référer. Il est dans l’agenda pour les plus grands et dans une pochette orange pour tous les élèves. Mais Mme Montpetit va vérifier si les plus jeunes et leurs parents l’ont bien reçu ou non.   + À quel moment seront révisés les CAP ? Au moment où l’école reverra son projet éducatif (après le PEVR)   Adoption :  Proposé par : Mme Stéphanie Laflamme  Secondé par : M. Daniel Masson |
| * 1. **Encadrements financiers des frais chargés aux parents**   **Approbation remise au 6 février 2023** | **Comme nous n’avons pas le document avec les montants chargés aux parents par année scolaire, ce point est reporté.**   * Aucun programme n’existe pour aider les enfants dont les parents n’ont pas les moyens d’acheter des fournitures scolaires. Mais l’école a un budget discrétionnaire pour fournir le matériel nécessaire dans le cas où cela est nécessaire. * Il y a aussi des collations santé qui sont remises aux enfants qui n’en ont pas. |
| **8. Pour adoption** |  |
| * 1. **Activités éducatives 3e année**   CE291122-04 | Madame Montpetit présente les nouvelles activités éducatives des 3e années.  Adoption :  Proposé par : Mme Vanessa Bevilacquea  Secondé par : M. Juan Varon Rojas |
| * 1. **Activités de financement « Samedi de répit » de l’OPP**   CE291122-05 | * 11 février 2023. Coût : 25 $/1er enfant, 15$/enfant supplémentaire. Selon l’horaire de 17h à 12h. Les enfants amènent un repas.   Adoption :  Proposé par : Mme Caroline Brunet  Secondé par : M. Daniel Masson |
| 1. **Pour information** |  |
| **9.1 Suivi de la cour d’école** | * Projet de la cour d’école est mis sur la glace pour le moment. Il reprendra au printemps. * La direction a eu des nouvelles du contracteur, mais il est trop tard pour le réaliser pour le moment (hiver). Il n’y a pas de nouvel échéancier pour le moment. |
| **9.2 Protocole du risque suicidaire** | * Toutes les écoles doivent se doter d’un protocole du risque suicidaire. * Des balises ont été proposées par le Centre de services scolaire. * Ce n’est pas un document qui est présenté aux élèves. * Avant le personnel faisait ce type d’intervention, mais c’est très utile d’avoir un protocole. |
| 1. **Pour consultation** | * Caisse scolaire : La direction de l’école a rencontré la directrice et une conseillère de la Caisse populaire du Mont-St-Bruno.   + L’école va envoyer un message aux parents pour leur indiquer qu’ils peuvent ouvrir un compte à la Caisse scolaire. Une pochette est remise aux enfants et un dépôt scolaire sera mis en place dans l’école.   + Il y a aussi du matériel pédagogique qui est remis par la Caisse aux enseignants sur la littéracie financière et en mathématiques.   + La Caisse est la seule institution bancaire à pouvoir entrer dans les écoles. * Les membres du CÉ posent des questions :   + Y- a-t-il des risques de discrimination par rapport à des enfants moins nantis.   + Est-ce que la réputation de la Caisse est assez bonne pour que les parents soient favorables au projet? * Mme Montpetit consulte les membres du CÉ pour savoir si nous sommes d’accord avec cette initiative, mais le CÉ n’a pas d’approbation à donner. * Quelques membres du CE sont ambivalentes par rapport à cette idée de caisse scolaire. Réticence par rapport au fait de s’associer à une institution financière en particulier. * Mais de façon générale, le CÉ est d’accord. |
| **11. Correspondance** | Il n’y a pas de correspondance. |
| **12. Levée de séance** | * À 20h23   Proposé par : Mme Catherine Lessard  Secondé par : Mme Caroline Brunet |
| **13. Documentation jointe :** | * Compte-rendu 17 octobre 2022 * Évaluation du projet éducatif * Protocole du risque suicidaire |

CE291122-06